

Maître-Nageur Sauveteur H/F

86,1%*
d'insertion pro

Tous les métiers sont mixtes



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Diplôme d'état de niveau 4
Profession réglementée

BPJES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

DÉLAIS D'ACCÈS

Durée estimée : 3 mois,
une fois le dossier
d'inscription complet.

MÉTIERS VISÉS

Maître-Nageur Sauveteur,
éducateur sportif des activités
aquatiques et de la natation...

ILS RECRUTENT

Collectivités territoriales, centres
aquatiques, centres de remise
en forme, stations balnéaires,
associations sportives...

OBJECTIFS

- Organiser et gérer la sécurité des usagers dans tout lieu de baignade (surveillance, sauvetage et secourisme),
- Encadrer des activités aquatiques et de la natation (loisirs sportifs, loisirs détente, forme santé et bien-être, aisance aquatique, apprentissage...) et concevoir un projet d'animation,
- Participer au fonctionnement de la structure,
- Connaître la réglementation spécifique liée aux activités aquatiques et de la natation, et assurer la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau.

LA FORMATION

DURÉE : modularisée et individualisée en fonction du positionnement, selon profil et compétences, à l'entrée en formation (parcours complet : 10 mois).

MODALITÉS DE FORMATION : présentiel / distanciel.

- UC 1 :** encadrer tout public dans tout lieu et toute structure,
- UC 2 :** mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure,
- UC 3 :** conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation,
- UC 4 :** mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.



L'ALTERNANCE UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI...

#APPRENTISSAGE
#FORMATIONPRO



PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics

Étudiants, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle, bénévoles d'associations, personnes en situation de handicap...

PRÉ-REQUIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Être âgé de 18 ans,
- Justifier d'un contrat d'alternance,
- Avoir obtenu un financement de formation,
- Satisfaire aux Exigences Préalables à l'Entrée en Formation :
 - Produire un certificat médical (disponible sur notre site internet),
 - Être titulaire du PSE1 ou PSE2 et du BNSSA, à jour de validité,
 - Produire une attestation de 400 m nage libre en moins de 7min 40sec (disponible sur notre site internet).

ÉVALUATION

- Après un parcours de formation complet,
- Par certification des 4 UC.

TARIFS

- **Apprentissage :** pris en charge,
- **Autres contrats :** entre 10 € et 17 € de l'heure selon diplôme préparé et mode de financement.

BESOIN D'INFOS ?

FORMASAT

02. 38. 49. 88. 10

Développeur de l'alternance

06. 72. 16. 69. 97

Réfèrent handicap

02. 38. 49. 35. 94